

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évreux, le 17 janvier 2013

Interdiction de circulation pour les transports scolaires dans le département de l'Eure le 18 janvier 2013

Dominique Sorain, Préfet de l'Eure, en accord avec Jean-Louis Destans, Président du Conseil Général de l'Eure, a pris la décision d'interdire la circulation des **transports scolaires le 18 janvier 2013 dans le département de l'Eure.**

Cette décision est motivée par les difficultés de circulation prévisionnelles annoncées, pour tout le département de l'Eure.

Il est rappelé aux usagers qu'en raison des températures très basses prévues, les routes enneigées du département seront verglacées : une extrême prudence s'impose.

Pour toutes informations sur les conditions de circulation, contactez le centre régional d'informations et de circulations routières (CRICR) au 0 800 100 200.

Contacts presse : Romain Lamouche 02.32.78.27.33

Maud Lucas 02.32.78.27.35